

Le rapport de l'auditeur général fait voir que les appointements et les dépenses imprevues dans la province d'Ontario se sont élevés à \$324,329. Cela, l'honorable ministre le savait. Il s'est dépensé \$261,905 dans la province de Québec et il y a un item séparé pour chacune des autres provinces. Cependant, l'honorable ministre n'a pu nous donner aucun renseignement au sujet de cet item de \$1,184,865 inscrit sous cette rubrique. Est-il juste de demander à une opposition qui fait son devoir, de laisser passer sans autres éclaircissements des items de ce genre et de cette importance ? Il ne suffit pas de dire qu'on peut trouver cela dans le rapport de l'auditeur général. Le député de Leeds (M. Taylor) a démontré combien il est absurde de prétendre que cela soit suffisant. Il n'y eut jamais de gens moins raisonnables que le directeur général des Postes et ses amis lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Nous faisons ce que nous croyons être notre devoir et nous nous servirons, pour cela, de notre propre jugement. Sans nous donner le moindre renseignement, le ministre des Douanes vient nous dire : " Je veux que vous m'accordiez \$1,184,865 pour appointements et dépenses casuelles: vous trouverez des informations dans le rapport de l'auditeur général ". Nous manquerions à notre devoir en laissant passer ces items comme cela. Aucune opposition ne pourrait s'acquitter de son devoir si elle n'avait pas plus de renseignements que n'en a donné ce soir le ministre des Douanes au sujet de l'emploi de cet argent. Nous avons parfaitement raison de demander les renseignements, qu'on nous a refusés d'une façon si déraisonnable.

Sir WILLIAM MULLOCK : J'affirme, sur ma parole d'honneur, que jamais, depuis que mon honorable ami est député, ces renseignements n'ont été demandés ni refusés; que jamais, depuis que cette Chambre siège et qu'il y a un parlement au Canada pareils détails n'ont été demandés ni fournis au parlement. Mon honorable ami prétend que j'ai moi-même fait de ces demandes et que j'avais absolument tort. Pourquoi donc suit-il un aussi mauvais exemple ?

M. TAYLOR : Nous n'avons pas encore commencé à le suivre. Il y a quelques instants le directeur général des Postes m'a fait la leçon en disant qu'il était député depuis bien longtemps et qu'à sa connaissance on n'avait jamais eu recours à une tactique comme celle dont il a été témoin ce soir. Je suis député depuis aussi longtemps que lui et je me souviens que lui, le ministre des Douanes et leurs amis nous ont déjà retenus ici depuis le mercredi jusqu'au samedi soir à minuit. Je ne quittai pas la Chambre le samedi soir à cette heure-là, parce que depuis le mercredi jusqu'au samedi ces messieurs n'avaient cessé de pérorer. Mes hono-

M. SPROULE.

rables amis les députés de Grey et d'Elgin ont demandé que la séance fût levée lorsqu'on eut voté près de \$2,000,000; mais si pressante que fut leur demande on a refusé d'y faire droit. Depuis lors nous nous sommes efforcés d'obtenir des renseignements. Le ministre que cela concerne n'étant pas présent, j'attendrai son retour.

L'honorable M. FIELDING : L'honorable député ne peut retenir la députation si ce n'est pas à elle qu'il s'adresse.

M. INGRAM : Afin d'épargner du temps je citerai les " Débats " de 1895 pour faire voir que le directeur général des Postes, alors membre de l'opposition, insista fortement pour obtenir des renseignements au sujet de certains items, et que M. Foster, alors ministre des Finances, lui donna des explications complètes. A nous, les membres actuels de l'opposition, les partisans du gouvernement ne cessent de répéter, pendant les élections que tous ces items sont adoptés sans discussion, et même sans une seule division. L'honorable ministre devrait au moins, répondre aux questions raisonnables qui lui sont adressées par la gauche. S'il n'est pas encore en état de fournir les renseignements demandés il pourrait promettre de les fournir plus tard, et, pour moi, je trouverais cela très satisfaisant.

Sir WILLIAM MULLOCK : Il n'est rien qui puisse justifier que ce soit de dire que les membres de la droite n'ont pas toujours traité ceux de la gauche avec les plus grands égards.

Le ministre des Douanes a dit au comité qu'il y a, quant à cette dépense, une incertitude que l'expérience et le temps feront seuls disparaître, à mesure que l'ouvrage du département avancera. Il nous a dit, également, que la seule base de l'estimation des dépenses futures, c'est l'expérience des dépenses passées, et les membres de la gauche n'ont pas en mains l'état de ces dépenses. Dans les circonstances cet acharnement ne saurait être utile. Je ferai remarquer que longtemps avant l'adoption d'un seul item on a demandé l'ajournement, et qu'on a consacré la plus grande partie de la soirée à réitérer cette demande.

M. BLAIN : Quelle partie de ce crédit a-t-on consacré à l'achat des uniformes, l'an dernier ?

L'honorable M. FIELDING : \$2,500.

M. BLAIN : Combien dépensera-t-on cette année, à la même fin ?

L'honorable M. FIELDING : A peu près la même somme.

M. BLAIN : Achètera-t-on ces uniformes sur soumissions ?

L'honorable M. FIELDING : On alloue \$8 à chaque agent et il s'achète lui-même son uniforme.